

DRIEETS de Paris

**Webinaire « Missions et
offres de service des acteurs
du service public de l'emploi à
Paris »**

4 mai 2022

Foire aux questions

Sommaire

Sommaire

1/ Éléments de repères quant à la mobilisation du SPE	2
Mission locale de Paris :	2
Pôle Emploi :	3
Cap emploi :	4
L'APEC :	5
L'E2C :	5
2/ Contacts utiles sur Paris (et IDF) :	5

1/ Éléments de repères quant à la mobilisation du SPE

Mission locale de Paris :

Vers qui peut-on orienter les jeunes de plus de 25 ans ?

Vous pouvez les orienter vers Pôle emploi, ou s'ils sont déjà diplômés (à partir de Bac + 3), vers l'APEC. Cependant, si un jeune de plus de 25 ans est envoyé vers la Mission Locale, nous faisons automatiquement le travail de réorientation vers les partenaires Pôle emploi qui peuvent prendre le relais. Les jeunes peuvent agilement être orientés vers l'APEC s'ils ont obtenu un diplôme de niveau Bac+3 et plus.

Comment peut-on mobiliser la Mission Locale ? Existe-t-il des moyens spécifiques pour s'adresser à vous ?

S'il s'agit de jeunes résidents sur Paris, vous pouvez entrer en contact avec moi-même Mme MAYENGA : a.mayenga@missionlocaledeparis.fr ou avec mon collègue M RICHTER : c.richter@missionlocaledeparis.fr

Ou bien de manière plus générale, vous pouvez contacter la Mission locale sur le site de la Mission Locale et remplir [un petit formulaire de contact](#) qui en fonction du besoin va nous être réadressé et ensuite nous prendrons contact avec vous également.

Nous voulons développer une action alternance sur le Titre Assistante de vie pouvons-nous se rapprocher des missions locales en plus des pôles emploi ?

Les CFA peuvent se rapprocher des Missions Locales selon le lieu de résidence du jeune en sachant qu'après il y a des diplômés et des titres professionnels qui n'attirent pas les jeunes et que l'on doit aussi composer avec cette donnée. Toutefois la mission locale a une action de sourcing sur les différents domaines et le CFA peut se rapprocher de la Mission Locale

Dans le cadre des accompagnements MLP, des immersions (PMSMP) au sein des CFA sont-elles mises en œuvre ou envisageables ?

Oui absolument, les missions locales proposent également la PMSMP pour les jeunes. Il faut pour cela s'adresser à sa mission locale de rattachement qui est déterminée par le lieu de résidence du jeune, c'est-à-dire que pour un parisien, y compris un parisien en formation dans un CFA d'un autre département d'Île de France, c'est la mission locale de Paris qui est en charge et vice-versa.

A noter : Les PMSMP peuvent s'effectuer au sein des CFA uniquement en tant qu'entreprise d'accueil (sur les métiers formation ou support du CFA)

Est-ce que vous accompagnez des jeunes inscrits dans un CFA parisien mais qui habitent dans un autre département ?

La mission locale de Paris ne s'occupe que des jeunes qui résident sur Paris, quand bien même ces derniers sont dans un CFA en Seine-Saint-Denis par exemple. Inversement, un jeune qui habite Bobigny, bien qu'il étudie dans un CFA parisien, sera rattaché de la Mission Locale de Seine-Saint-Denis. Cependant vous pouvez contacter le référent apprentissage de la DRIEETS/DEETS concerné (cf. Document contacts ou PPT de présentation) qui vous orientera vers le bon interlocuteur sur le territoire de rattachement du jeune.

Pôle Emploi :

Pour un CFA est-ce qu'il existe des services dédiés au sein de Pôle emploi auxquels on peut s'adresser ?

Chaque agence Pôle Emploi a un service entreprise qui met en place beaucoup d'événements comme des job dating, des forums, des rencontres avec l'employeurs, des tables rondes entre employeurs et jeunes.

Vous pouvez prendre l'attache du référent apprentissage à la direction territoriale de Paris : Nourridine LASGA : nordine.lasga@pole-emploi.fr

L'accès aux formations qualifiantes dans le cadre de l'accompagnement PE se fait sous quel financement ?

Pour l'accès à la formation il y a la POE et l'AFPR, formations non qualifiantes et de courte durée. Le site de Défi Métiers recense également les formations prises en charge par la Région et Pôle emploi. Pour les financements individuels il y a le CPF. Pour les jeunes qui n'ont pas accès au CPF parce qu'ils n'ont pas travaillé, il y a l'AIF (aide individuelle à la formation). L'AIF est une aide au financement de la formation qui peut prendre en charge soit la totalité du coût de la formation soit être en complément d'autres financements, basée sur un projet identifié et formalisé entre le conseiller Pole Emploi et le candidat.

La POE pourrait être mise en œuvre au sein d'un CFA préalablement à l'intégration du jeune sur un parcours formatif qualifiant ?

Une POEC peut être mise en œuvre en amont du parcours formatif et est indépendante du CFA, sauf si le CFA est aussi organisme de formation et qu'il a dispensé une POEC. Dans ce cas, et en accord avec l'OPCO qui finance la POEC, l'apprentissage peut intervenir en suite de parcours après la POE. C'est donc bien en tant qu'organisme de formation qu'un CFA peut être amené à mobiliser une POE.

A savoir : sur la POE tout se fait via l'OPCO. L'organisme de formation doit répondre à un appel d'offre de l'OPCO pour pouvoir mettre en œuvre la POE. C'est une formation dispensée par l'organisme de formation, mais à condition qu'il ait été retenu par l'OPCO.

<https://www.pole-emploi.fr/candidat/en-formation/mes-aides-financieres/la-preparation-operationnelle-1.html>

Peut-on avoir le site de recherche d'alternance pour les jeunes de Pole Emploi

<https://labonnealternance.pole-emploi.fr/>

Cap emploi :

J'ai un jeune qui présente des difficultés et pour lequel je soupçonne un potentiel handicap, dans cette situation puis-je prendre contact avec Cap emploi ou bien dois-je passer par un autre acteur ?

Vous pouvez contacter Monsieur de Maillard : f.demaillard@capemploi75.org qui ne s'adressera peut-être pas directement à la personne en difficultés, mais viendra en appui de votre intervention ou de celle du référent handicap dans la résolution de la situation.

Si l'apprenti réside dans un autre département que Paris, il vous indiquera les interlocuteurs à contacter.

Comment les référents en CFA peuvent s'appuyer sur le SPE pour intégrer ou sourcer des profils ou être clé d'entrée ?

Notre rôle c'est d'orienter les profils qui ne sont pas suivis par le SPE ou des associations afin d'ouvrir un suivi, mais aussi d'aider à monter un dossier MDPH tout en s'appuyant sur le service public qui eux vont pouvoir mettre en place une procédure accélérée parce qu'il y a un enjeu de formation et d'emploi derrière. Le rôle du référent de CFA c'est aussi de présenter sa formation pour que le SPE

derrière aient une connaissance de notre formation et puisse ouvrir les chakras aux candidats et faire des sessions de sensibilisation : comme lorsqu'on a un employeur qui est en recherche avec une vraie demande, et qu'un partenariat avec des ouvertures sur de l'alternance se met en place. Ça peut être un bon levier.

L'APEC :

Comment savoir vers qui orienter le jeune ? Doit-on privilégier la Mission Locale, Pôle emploi ou l'APEC ?

- La Mission Locale accompagne tous les jeunes, diplômés ou non de 15 à 25 ans révolus
- Pôle emploi : jeunes à partir de 26 ans
- L'APEC : des diplômés de tous âges, à partir de bac +3

Comment en tant que CFA peut-on s'appuyer sur des partenaires comme l'APEC pour renforcer une action de coaching ?

L'APEC va accompagner, on ne fait pas de coaching, on a des coachs mais notre objectif n'est pas de faire du coaching. On va redonner confiance aux jeunes, on va les aider à travailler à la levée des freins et la connaissance du marché, on va travailler sur leurs moteurs, la reprise de confiance. Ça va plus être un accompagnement qu'un coaching.

L'E2C :

Comment faire pour mobiliser l'E2C si on a un jeune en difficultés pour lequel on sent que l'apprentissage arrive trop tôt ou risque de se terminer par une rupture de parcours ?

Si vous sentez une fragilité vous pouvez nous adresser le jeune et on pourra le prendre en parcours pour qu'il n'y ait pas de rupture. En sachant que ces jeunes sont stagiaires de la formation professionnelle, de ce fait il y a une rémunération de 500€ pour les majeurs et 200€ pour les mineurs.

2/ Contacts utiles sur Paris (et IDF) :

Pour plus de précisions ou pour obtenir le contact des représentants du SPE sur d'autres territoires d'Ile-de-France, veuillez vous référer au fichier contacts mis à votre disposition à cet effet.

Référents apprentissage en IDF – contacts DRIETS/DREETS :

Les référents départementaux apprentissage sont en appui (animation appui technique et juridique...) des CFA de leur territoire, et travaillent en lien très étroit avec les acteurs et

prescripteurs de l'apprentissage de leur territoire respectif, notamment : les missions locales, les développeurs de l'apprentissage, les référents apprentissage du Pôle Emploi, Cap Emploi, Ecole de la 2e chance, APEC, université, rectorat....

Vous pouvez les contacter pour obtenir le contact d'un partenaire du service public de l'emploi sur leur territoire.

- 75 : Martine YOKESSA : martine.yokessa@drieets.gouv.fr
- 77 : Sonia CHAMPAGNE : sonia.champagne@seine-et-marne.gouv.fr
- 78 : Freddy FREEMAN : freddy.freeman@yvelines.gouv.fr
- 91 : Mihidhoir SAID ALI : mihidhoir.said-ali@essonne.gouv.fr
- 92 : Clara GUTIERREZ, (UD92) : clara.gutierrez@drieets.gouv.fr
- 93 : Alexandra KIM, (UD93) : alexandra.kim@drieets.gouv.fr
- 94 : Abdelkarim REGUIEG, (UD94) : abdelkarim.reguieg@drieets.gouv.fr
- 95 : Veronique MAOUCHE-TAVARES : veronique.maouche-tavares@val-doise.gouv.fr

Contact de la Mission Locale de Paris :

- Arlette Mayenga, développeur de l'apprentissage
→ Mail : a.mayenga@missionlocaledeparis.fr
- Christian Richter, développeur de l'apprentissage
→ Mail : c.richter@missionlocaledeparis.fr

Site internet de la Mission locale de Paris : <https://www.missionlocale.paris/>

Pôle emploi :

Direction Territoriale de Pole Emploi Paris : Nourridine LASGA, chargé de mission, référent apprentissage : nordine.lasga@pole-emploi.fr

Cap emploi :

- François de Maillard, Chargé de projets Alternance et IAE
→ Mail : f.demaillard@capemploi75.org
→ Tél : 01 44 52 40 66

Site internet de Cap emploi 75 : www.capemploi75.org

APEC :

Contact CFA au niveau national :

- Guillemette Beaudouin - Consultante Relations Institutionnelles et Partenariats
 - Mail : guillemette.beaudoin@apec.fr
 - Tél : 06 98 96 59 02

Contact CFA en Ile de France :

- Béatrice Hétier-London – Chargée de missions IDF
 - Mail : beatrice.hetier-london@apec.fr
 - Tél : 07 64 77 47 29

Ecole de la deuxième chance (E2C) :

Contact privilégié :

- Chantal Lebernady – Directrice de l'E2C de Paris
 - Mail : CLEBERNADY@e2c-paris.fr